

ÉLECTROTECHNIQUE : **SECTEUR**
Électromécanique de systèmes automatisés : **PROGRAMME**
120 : **UNITÉS**

CODE : 5281
DURÉE : 1800 h
FILIÈRE : DEP

Achats			
✓ Quantité	Description		
1	Frais du service d'admission SRAFP (pour la durée de la formation)		10,00 \$
1	Recueil d'exercices 1 ^{re} année 40 \$, 2 ^e année 40 \$		80,00 \$

Fournitures et équipements			
✓ Quantité	Description		
1	Sarrau (<i>facultatif</i>)		
1	Lunettes de sécurité claires (non colorées) approuvées CSA, avec étui		
1	Paire de gants de cuir de soudeur		
1	Paire de gants électrique arc flash (<i>en vente au centre</i>)		
1	Paire de bottes de sécurité		
1	Chapeau de sécurité (construction) couleur jaune, rouge ou bleu		
1	Clé USB (<i>minimum 2 GO</i>)		
1	Cadenas de sécurité à clé (<i>en vente au centre</i>)		

* Les prix inscrits sont approximatifs pour les fournitures et l'équipement.

**** Vous devez vous procurer les fournitures et équipements avant le début des cours, car ceux-ci ne seront pas en vente au centre. ****

Guides Cemeq et cahiers d'exercices à acheter en cours d'année				
✓ Module	Description	Guide*	Coût annuel	
			1 ^{re} année	2 ^e année
	Guide de l'apprenant pour le cours de Sécurité sur les chantiers	-	50,00 \$	
	Code de sécurité pour les travaux de construction	-		
	DATA BOOK FLUID POWER	-	4,00 \$	
	Dépannage et raccordement d'équipement (tome 1 et tome 2)	-	25,00 \$	
1	Métier et formation (CEMEQ)	281-621	8,00 \$	
4	Vérification d'un circuit électrique (CEMEQ)	281-648	29,00 \$	
5	Dessin d'un croquis (CEMEQ)	281-652	13,00 \$	
10	Circuit d'électronique industrielle (CEMEQ)	281-707	23,00 \$	
12	Analyse d'un circuit logique (Guide maison)	281-726	12,00 \$	
17	Maintenance d'un circuit de moteur	281-777		8,00 \$
21	Introduction aux automates programmables	281-816		12,00 \$
22	Mettre en fonction un dispositif élec. de commande de moteur	281-824		5,00 \$
* Les guides Cemeq ainsi que les cahiers d'exercices sont vendus au centre.		Sous-total annuel :	164,00 \$	25,00 \$
GRAND TOTAL (à titre informatif seulement) :			279,00 \$	

PRENEZ NOTE QUE :

Nous ne défrayons pas les frais de déplacement des élèves lors des stages.

Pour élèves non-résidents du Québec, des frais supplémentaires pourraient être ajoutés pour les stages au Nouveau-Brunswick .